

École Notre-Dame-des-Neiges
Fournitures scolaires 2024-2025

2^e Année

Ces articles doivent être achetés par les parents au magasin (papeterie, librairie, pharmacie) de leur choix. Notez bien qu'il n'est pas nécessaire d'acheter de nouveaux effets scolaires lorsqu'ils sont utilisables. Exemples: sac à dos, étui à crayons, etc...

RECYCLER ET RÉUTILISER, C'EST EN VOGUE À NOTRE ÉCOLE !

Tous ces articles doivent être apportés à l'école lors de la 1^{ère} journée de classe et identifiés au nom de l'enfant.

Quantité	ARTICLES	✓
1	Taille crayon avec boîtier (suggestion Staedtler)	
24	Crayons à la mine HB taillés (suggestion Mirado)	
2	Gommes à effacer blanches (suggestion Staedtler)	
12	Crayons feutres (suggestion Crayola)	
2	Bâtons de colle 40 g (suggestion Pritt)	
1	Boîte de crayons de couleur en bois taillés (12 couleurs minimum)	
3	Duo-tangs (1 orange pour anglais, 1 mauve pour art plastique et 1 blanc pour art dramatique)	
2	Stylos rouges	
6	Duo-tangs en plastique avec 3 attaches métalliques	
1	Paire de ciseaux	
5	Surligneurs (1 jaune, 1 vert, 1 rose, 1 orange et 1 bleu)	
1	Règle en plastique transparente et flexible de 30 cm	
2	Étuis à crayons en tissu	
1	Paire de souliers qui doit rester à l'école en tout temps	

Éducation physique (identifier tous les vêtements et le sac)

Short ou survêtement

Chandail

Souliers de course

Sac de tissu identifié

École Notre-Dame-des-Neiges
Fournitures scolaires 2024-2025

2e Année - Gr. 201-202-203-204

Matières	Quantités	Cahiers	Montant
ANGLAIS	1	Catch	14,30 \$
MATHÉMATIQUES	1	Opération Mathématique	19,00 \$
FRANÇAIS	4	Cahier d'écriture	8,50 \$
	1	Abracadamots	10,50 \$
	1	Tourniquet	18,50 \$
Agenda	1	Agenda	8,00 \$
Cahier maison	1	SAÉ	6,20 \$

Total à payer

85,00 \$

Vous pouvez payer les fournitures scolaires :

- **Sur le Portail-Mozaik**
- **Interac à l'école (Débit seulement)**
- **Chèque libellé au nom de l'école Notre-Dame-des-Neiges**
- **À votre institution bancaire.**

La facture sera déposée sur Portail-Mozaik dès la rentrée scolaire.

Le retour à l'école s'effectuera le mardi 27 août à 7 h 45.

Horaire régulier dès la 1^{re} journée

Horaire du jeudi: **7 h 45 à 11 h 32 et 12 h 50 à 13 h 53**

Horaire des autres jours: **7 h 45 à 11 h 32 et 12 h 55 à 15 h 08**

Isabelle Pronovost
Directrice